

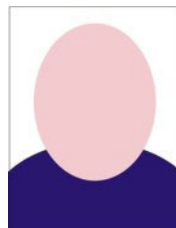


1 ENREGISTREMENT DES PHOTOS (PERIODE D'INSCRIPTIONS ET/OU SEPTEMBRE)

Une photo de chaque étudiant et chaque enseignant doit être introduite dans la base de données (via HELMo Connect ou ProEco).

Pour être **valables**, les photos seront :

- en gros plan sur le visage
- dans le sens vertical (portrait)
- de préférence, sur fond blanc
- de préférence, en couleur
- de proportion 4:3
- au format *.jpg



Notez aussi que les photos seront utilisées à l'interne pour sortir des listes de classes, pour vous identifier en délibération, ... Veillez donc à être seul, en position sérieuse et dans une tenue vestimentaire décente.

Un contrôle sera effectué lors de la distribution des cartes et celle-ci pourra vous être refusée en cas de photo non conforme.

Plusieurs procédures d'enregistrement sont possibles :

- **Via HELMo Connect** (par l'utilisateur lui-même via un accès internet sécurisé)
 - o Se connecter sur www.helmo.be au moyen des codes d'identification reçus à l'inscription ou à l'engagement
 - o Cliquer sur « Mon profil » puis sur « Ajouter ou Modifier ma photo »
 - o Télécharger le fichier photo
 - o Recadrer éventuellement la photo aux bonnes proportions sur votre visage
- **Via ProEco** (par le secrétariat pour les étudiants et par le service du personnel pour les membres du personnel) :
 - o Soit, lecture de la carte d'identité électronique et récupération automatique de la photo (moyen privilégié lors de l'inscription ou à l'engagement).
 - o Soit, enregistrement d'un fichier photo transmis par e-mail

2 IMPRESSION DES CARTES

1^{ère} vague : 17 septembre

2^{ème} vague : 15 octobre

3^{ème} vague : 30 novembre

Seules les personnes qui ont enregistré leur photo dans la base de données au plus tard le jour avant ces dates auront une carte imprimée.

Les cartes PVC sont disponibles dans chaque institut en moyenne dix jours après la date de clôture.

3 ET APRES ?

Pour une raison valable et en quantité significative, il est toujours possible d'imprimer des cartes en dehors de la procédure, mais aucune carte ne sera plus imprimée collectivement après le mois de décembre.

En dehors de ces délais, il reste toujours possible d'imprimer des duplicata sur support papier plastifié « au cas par cas » via ProEco, via le secrétariat de chaque institut (voir liste ci-dessus).

4 UN PROBLEME AVEC MA CARTE...

Après avoir vérifié vous-même **si votre photo se trouve bien sur HELMo Connect**, pour tous les problèmes avec la carte d'étudiant, contactez d'abord :

- Le secrétariat de votre institut

INSTITUT	NOM	E-MAIL
HELMo Campus Guillemins	Danièle CRELOT	d.crelot@helmo.be
HELMo Campus de l'Ourthe	Cathy LEROY	c.leroy@helmo.be
HELMo CFEL	Dominique STASSINET	d.stassinnet@helmo.be
HELMo ESAS	Anna HUZIJ	a.huzij@helmo.be
HELMo Huy	Marie-Christine TONGLET	mc.tonglet@helmo.be
HELMo Loncin	Mony MOORS	education.physique@helmo.be
HELMo Mode	Christine SOMME	c.somme@helmo.be
HELMo Saint-Roch	Mireille DROEVEN	m.droeven@helmo.be
HELMo Sainte-Croix	Françoise BAIJOT Sara LONGTON	sainte-croix@helmo.be
HELMo Verviers	Myriam TOUSSAINT	m.toussaint@helmo.be
Service du personnel	Marie-Louise MAZZON	ml.mazzon@helmo.be

- Nicolas Charlier, Service communication n.charlier@helmo.be ou 04 220 61 03

